



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 18 septembre 2024
CR N° 7**

- Présent (es) :** Mesdames VANEY Nolwenn - CHENAF Sandrine
Messieurs GILBERT Cédric - BOULLE Thomas – PALLARES Laurent – BREANT Théo (75)
- Excusé(es) :** Monsieur BOTTONI Pierre
Mesdames COLLE Valérie - HACENE Marie
- Invité(es) :** Mesdames TORTORA Sandrine – VALET Isabelle

COURRIERS AUX CLUBS MASCULINS

ORMESSON : La COC enregistre la date du 16 mars 2025 pour votre tournoi de minihand.

ARCUEIL : La COC enregistre l'engagement de votre 2^{ème} équipe +16 F et de votre équipe -15 M.

LA CAUDACIENNE : La COC enregistre le désengagement de votre équipe -15 ans masculine.

CHEVILLY : La COC enregistre le forfait pour le 1^{er} délayage de vos équipes -13 ans F et -15 ans M.

LE PERREUX : La COC enregistre le forfait pour le 1^{er} délayage de votre équipe -15 ans M.

A TOUS LES CLUBS :

- Merci d'envoyer vos courriels au comité 94 à l'adresse : 5894000@ffhandball.net, copie à la COC 94 : 5894000.coc@ffhandball.net en précisant bien le sexe, la catégorie et la poule de délayage ou de championnat.
- La COC ne demande pas d'évaluer les niveaux des équipes après les délayages jeunes.
- L'article 14 : Licences
3 licences joueurs autorisées cumulées B/C/D/E hors officiel.
- En annexe le championnat +16 ans masculins 5^{ème} division territoriale qui commencera par la J3 le 28-29/09/2024 avec les J1 et J2 à rattraper avant le début de la phase retour.
- En annexe le 1^{er} délayage pour les -18 ans M et F et pour les -11 ans M et F
- Classement des barrages accès région en -15 Masculins
 - 1 US CRETEIL HB
 - 2 US IVRY HB
 - 3 AS ST MANDE HB
 - 4 STELLA ST MAUR HB
 - 5 VILLIERS EC HB
 - 6 CA L'HAY LES ROSES HB
 - 7 ES SUCY
- Classement des barrages accès région en -18 Masculins
 - 1 USCRETEIL HB 2
 - 2 CA L'HAY LES ROSES HB
 - 3 US IVRY HB 2
 - 4 STELLA ST MAUR HB
 - 5 HBC CHOISY LE ROI
 - 6 AS ST MANDE HB 2
 - 7 RSC CHAMPIGNY
 - 8 ENTENTE BORDS DE MARNE

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris UC 2 / Martigua SCL du 14-15/09/2024 :

Paris UC : Un joueur non qualifié à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalité sportive et financière. Le classement sera actualisé

Rencontre AS St Mandé HB 3 / Martigua SCL du 21-22/09/2024 :

La rencontre reste inversée et devra être jouée avant le 20/10/2024.

Rencontre HBC Choisy le Roi / Martigua SCL du 12-13/10/2024 :

Merci au club de Martigua de répondre à la demande d'inversion dans Gest'hand.

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris SG HB 4 / US Villejuif HB du 06/10/2024 :

La COC donne son accord pour le report au dimanche 6 octobre 2024 à 16h00 au gymnase Reuilly à Paris.

MOINS DE 15 ANS

POULE L :

Le délayage aura lieu au gymnase LIPPMANN à Paris. Le nécessaire a été fait dans Gest'hand.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Martigua SCL / Villeneuve Ablon HB du 14-15/09/2024 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au mercredi 16 octobre 2024 à 20h45 au gymnase Mathis à Paris. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre US Villejuif HB / HBC Arcueil 2 du 05-06/10/2024 :

Villejuif : Suite à l'engagement de l'équipe d'Arcueil 2, merci de conclure pour cette rencontre

MOINS DE 15 ANS

POULE G :

Le délayage aura lieu au gymnase LIPPMANN à Paris. Le nécessaire a été fait dans Gest'hand.

La Présidente de la COC 94

Nolwenn VANEY

Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (5800000.cri@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.

36 rue Jean Jaurès • 94460 VALENTON • Tél. 01.45.95.90.65
• Courriel : 5894000@ffhandball.net • Site Internet : www.hand94.org